

Magazine municipal de
Pénestin



Club nautique



Retour du gravelot à collier interrompu



Marché des Sites Remarquables du Goût





Pascal PUISAY

Maire

Vice-président de Cap Atlantique à la transition écologique

URBANISME

À ce titre, M. Pascal PUISAY est également chargé de :

- Droit de préemption urbain
- Zones d'aménagement concerté
- Participations à la réalisation d'équipements
- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures
- Terrains de camping et aux autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique

LES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS



Michel BAUCHET

1^{er} Maire adjoint

GESTION DU PATRIMOINE BÂTI, DE L'ÉNERGIE ET DES RÉSEAUX

À ce titre, Monsieur Michel BAUCHET est plus particulièrement chargé de :

- L'entretien et la maintenance du patrimoine bâti
- La gestion des travaux de rénovation et des travaux neufs en matière de patrimoine bâti
- La gestion du personnel technique du service bâtiment
- La gestion des réseaux (Électricité, téléphone, éclairage public, fibre)
- La gestion de l'occupation des salles municipales
- La gestion technique des animations municipales en collaboration avec le service animation
- Le suivi et la gestion des modes d'énergie des bâtiments



Jeanne GIRARD

2^e Maire adjoint

AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉS, PERSONNES ÂGÉES, INSERTION ET HANDICAP

À ce titre, Madame Jeanne GIRARD est plus particulièrement chargée de :

- L'attribution des logements sociaux
- L'instruction et le suivi des dossiers d'aide sociale

- Le suivi de la gestion de l'EHPAD
 - Le suivi de l'aide à domicile
 - L'insertion
 - Les questions relatives au handicap
- Jeanne Girard reçoit sur RDV.



Christiane BRETONNEAU

3^e Maire adjoint
conseillère communautaire au sein de Cap Atlantique

ÉCONOMIE, FINANCES, COMPTABILITÉ ET GESTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

À ce titre, Madame Christiane BRETONNEAU est plus particulièrement chargée de :

- La gestion du budget communal et des budgets annexes
- Le suivi de la comptabilité
- Le suivi des dossiers économiques

- La gestion du personnel administratif
 - L'accessibilité handicap et PMR
 - Violences faites aux femmes
- Christiane Bretonneau reçoit sur RDV le jeudi matin.



Joseph LIZEUL

4^e Maire adjoint

TRAVAUX, ESPACES VERTS ET TRAVAUX CONNEXES

À ce titre, Monsieur Joseph LIZEUL est plus particulièrement chargé de :

- La gestion des travaux du domaine public communal
- La gestion du programme de voirie
- Les suivis et réceptions de chantier
- La gestion des espaces verts
- La gestion des travaux connexes à l'aménagement foncier
- La gestion des sentiers côtiers
- La gestion du plan vélo
- La gestion des équipements des services techniques municipaux
- La gestion du personnel technique du service espaces verts et voirie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Michel CRENN



Gérard PICARD-BRETECHE



Isabelle HELLARD



Sandrine GOMEZ



Jean-François VALLÉE



Karl VALLIERE



Bruno SICARD



Ingrid BIZEUL

MAIRIE

44 rue du Calvaire - 56760 PÉNESTIN
Tél. 02 23 10 03 00 - Fax 02 99 90 45 21
accueil@penestin.fr
www.penestin.fr

Ouverture au public

du lundi au vendredi :

> tous les matins de 9 h 15 à 12 h 00,

> les après-midi :

- mardi et jeudi de 14 h 00 à 16 h 45,

- vendredi de 14 h 00 à 15 h 45

- samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (permanence
état civil et informations générales)

@ Contacts par courriels

Accueil :

accueil@penestin.fr

Aménagement Territoire :

territoire@penestin.fr

Animation :

animations@penestin.fr

Carte Nationale d'Identité/passports :

cni@penestin.fr

Communication :

communication@penestin.fr

Comptabilité :

finances@penestin.fr

Maritime et sécurité :

securite@penestin.fr

Médiathèque :

mediatheque@penestin.fr

Police :

police@penestin.fr

Restaurant scolaire :

cantine@penestin.fr

Secrétariat Général :

sg@penestin.fr

Urbanisme :

urbanisme@penestin.fr

Services techniques

• Environnement :

st@penestin.fr

• Infrastructures :

batiments@penestin.fr

Chères Pénestinoises, chers Pénestinois,

« La saison estivale est désormais derrière nous, et le mauvais temps de juillet n'a pas empêché le public de venir nombreux sur la commune profiter du cadre idéal de Pénestin et assister aux festivités de l'été. D'une manière générale sur l'ensemble du territoire de Cap atlantique la fréquentation a été bonne et même légèrement supérieure à l'année dernière. La programmation sur la commune a quant à elle été très appréciée et le public a répondu présent. Je profite de cet éditorial pour remercier tous les acteurs qui ont œuvré à la réussite de cette saison 2023 : agents municipaux, associations, bénévoles, commerçants, police, gendarmerie, SNSM, RCSC... L'été s'est déroulé dans un climat serein grâce à vous tous.

Politiquement, l'arrivée des beaux jours a été plus chaotique avec des tensions importantes lors des différents conseils municipaux. Je ne reviendrai pas ici sur les événements survenus, ils ont été largement diffusés et commentés dans la presse et ailleurs. Le Conseil Municipal prend donc acte de la démission de six de ses membres. Il est désormais composé de 13 conseillers issus de la majorité, il continuera de travailler de manière à faire aboutir les engagements pris dans le cadre de la campagne électorale. Il nous paraît en effet important de respecter le choix des urnes, de faire aboutir tous nos projets et sortir d'une polémique stérile et non constructive.

Cette rentrée de septembre a donc été marquée par l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme le 18 septembre dernier. Il vous sera prochainement soumis lors de la procédure d'enquête publique. Ce travail aura été un temps fort de ce début de mandat et malgré l'année Covid, nous avons pu le dessiner en un peu plus de deux années.

Les travaux du club nautique sont désormais terminés. Bien qu'il reste quelques problématiques non négligeables, gageons que Mrs BAUCHET et LIZEUL sauront suivre ce dossier et permettre la livraison définitive d'un bâtiment opérationnel pour l'activité nautique de Pénestin. Malgré tout, ces locaux sont déjà très appréciés et s'intègrent parfaitement d'un point de vue paysager. L'inauguration devrait avoir lieu cet automne et il portera le nom d'un maire qui a beaucoup œuvré pour notre commune et qui est à l'origine de ce Club nautique. Le chantier terminé laisse désormais place à celui de la Maison de Santé, dont le lancement est prévu pour novembre 2023. Vous retrouverez toutes les infos à ce propos dans ce bulletin d'automne.

Nous l'avons évoqué dans la lettre de septembre : la justice rejette le recours déposé à l'encontre de l'autorisation environnementale du lotissement conchylicole de Loscolo. Cependant, nous venons d'apprendre que le permis d'aménager vient d'être annulé. Les opposants, comme la mairie, ont décidé de faire appel de ces jugements.

Je terminerai cet édito en évoquant le Marché Gastronomique des Sites Remarquables du Goût du 30 septembre-1^{er} octobre, l'événement majeur de ce début d'automne. À l'heure où j'écris ces lignes, il ne s'est pas encore tenu, mais gageons que cet événement permettra de faire rayonner Pénestin au niveau régional, et au-delà...

Pascal Puisay,
Maire de Pénestin

Rédaction : Frédéric Brettier

Directeur de la publication : M. le Maire

Crédit photos : Mairie de Pénestin, OT, F. Brettier, G. Lamoureux

Création, impression : LE SILLON groupe Imprigraph

Tirage : 1 800 exemplaires - Dépôt légal octobre 2023

Abonnement au bulletin municipal (voir avec l'Office de Tourisme)

Séance ordinaire du 9 juin 2023**1 - AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1-1 Élections sénatoriales - Désignation des délégués des conseils municipaux.
- 1-2 Jury d'assises 2024 - Tirage au sort

Le conseil municipal du 9 juin a été interrompu pour des raisons de sécurité et reporté au mardi 13 juin 2023 à 18h30 comme le prévoit la circulaire interministérielle du 30 mars 2023.

Séance ordinaire du 13 juin 2023**1 - AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1-1 Élections sénatoriales - Désignation des délégués des conseils municipaux

Séance ordinaire du 26 juin 2023**1 - AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1-1 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars, du 9 juin et du 13 juin 2023.

Le quorum n'étant pas atteint pour permettre les délibérations, le conseil municipal a été reporté au 1^{er} juillet 2023 (article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales).

Séance ordinaire du 1^{er} juillet 2023**1 - AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1-1 Convention annuelle d'objectifs entre les communes de Camoël et Pénestin et La Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine (FEDE).
- 1-2 Convention 2023- école Saint-Gildas (participation de la commune aux frais de fonctionnement).
- 1-3 Indemnités de gardiennage des églises 2023.
- 1-4 Site Remarquable du Goût : organisation de la manifestation.
- 1-5 Jury d'assises 2024 - Tirage au sort

2 - IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

- 2-1 Subvention exceptionnelle à l'association Amicale Laïque.
- 2-2 Subvention 2023 au Club Nautique de Pénestin.
- 2-3 Subvention exceptionnelle à l'association « Les Ailes de Pénestin ».
- 2-4 Décision modificative n°1 au budget principal - intégration du résultat du budget annexe du lotissement du Lavoir au budget principal de la commune.
- 2-5 Convention 2023 entre la commune de Pénestin et la SNSM.
- 2-6 Installation d'un food-truck à proximité de la plage de la Source - tarif.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3-1 Cession des terrains cadastrés ZI 497, 500, 516 et 521 à l'euro symbolique pour la construction de logements sociaux.
- 3-2 Régularisation : cession à titre gratuit des parcelles ZA 37 et ZA 41 au profit de la commune de Pénestin.
- 3-3 Acquisition de la parcelle YN 21 - préemption de la SAFER.

4 - INTERCOMMUNALITÉ

- 4-1 Convention cadre pour la mutualisation de services entre Cap Atlantique et la commune de Pénestin.
- 4-2 Convention de prestation de service sans publicité ni mise en concurrence : analyses des eaux de baignade.
- 4-3 Opposition au transfert de la compétence en matière de Règlement local de la publicité à la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique.

- 4-4 Convention constitutive d'un groupement de commandes entre Cap Atlantique et les communes d'Assérac, Batz-Sur-Mer, Camoël, Férel, Guérande, Herbignac, La Baule-Escoublac, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer, Pénestin, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard et Saint-Molf pour la mutualisation des achats pour des travaux de création, renouvellement et d'entretien des équipements de lutte contre l'incendie.
- 4-5 Convention de commande pour l'approvisionnement de gaz citerne incluant l'ensemble des prestations associées.
- 4-6 Convention de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération de Cap Atlantique.

5 - PERSONNEL

- 5-1 Suppression de postes :
 - Attaché GIZC
 - Rédacteur
 - Adjoint administratif principal de 1^{re} classe
 - Adjoint technique principal de 2^e classe
- Et création de postes :
 - Attaché
 - Adjoint technique
 - Adjoint d'animation
 - 2 postes d'adjoints administratifs (création de nouveaux services restauration scolaire et état cartes d'identité et passeports)

6 - QUESTIONS DIVERSES

- 6-1 Participation communale pour la gestion de la lutte contre les ragondins.

7 - INFORMATIONS MUNICIPALES

- 7-1 Décisions d'urbanisme : mars, avril et mai 2023.
- 7-2 Présentation de la charte pour la préservation de la biodiversité des bords de voirie.
- 7-3 Décisions du maire.

Séance ordinaire du 17 juillet 2023

1 - AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1-1 Approbation des procès-verbaux des séances des conseils municipaux du 26 juin 2023 et 1^{er} juillet 2023.
- 1-2 Suppression d'un poste d'adjoint - mise à jour du tableau du conseil municipal.
- 1-3 Indemnités de fonction des élus municipaux.
- 1-4 Suite aux démissions : remplacement des représentants des conseillers municipaux au sein du CCAS.
- 1-5 Remplacement de Monsieur Christian MAHE au sein de la commission GSU de Cap Atlantique.
- 1-6 Remplacement de Monsieur Christian MAHE au sein du conseil d'administration de la fourrière de Guérande.
- 1-7 Remplacement des élus démissionnaires au sein des différentes commissions communales.
- 1-8 Médailles de la commune

2 - IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

- 2-1 Année scolaire 2023-2024 : fixation du tarif de la restauration scolaire.
- 2-2 Indemnisation de Madame BERTHO pour le prêt de son

terrain cadastré ZY 98 pour permettre le stationnement de véhicules lors du feu d'artifice du 13 juillet 2023.

- 2-3 Demande de subvention au titre des amendes de police.
- 2-4 Maison Tendron : fixation d'un prix de loyer hors saison.
- 2-5 Logement derrière l'ex-pharmacie : modification du montant du loyer.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Néant

4 - INTERCOMMUNALITÉ

Néant

5 - PERSONNEL

Néant

6 - QUESTIONS DIVERSES

Néant

7 - INFORMATIONS MUNICIPALES

- 7-1 Décisions d'urbanisme : juin 2023

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux en intégralité en mairie et sur le site internet : www.penestin.fr
Retrouvez les infos municipales à Pénestin en vous abonnant à la page facebook : www.facebook.com/mairiepenestin

Cap Atlantique devient « CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo »

Le 13 septembre 2023 au palais des congrès d'Atlantia de La Baule lors de la conférence de rentrée baptisée « Les Rendez-vous de l'Agglo », Nicolas CRIAUD, président de la communauté d'agglomération et maire de Guérande a dévoilé officiellement le nouveau logo la nouvelle charte graphique et la nouvelle appellation de notre collectivité, à l'occasion de ses 20 ans d'existence.



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

À compter de ce jour, Cap Atlantique devient CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ! Une **nouvelle signature géographique a ainsi été ajoutée** avec les deux villes les plus peuplées, La Baule et Guérande, pour plus de lisibilité et d'identification, et le logo a été complètement repensé et modernisé.

Graphiquement, ce dernier évoque la forme de notre agglo située entre terres et océan, délimitée par la Vi-

laine au nord, la Loire au sud, les marais de Brière à l'est et l'océan Atlantique à l'ouest. Sour forme de A, il rappelle que nous sommes une Agglo océanique, tournée vers l'Atlantique, mais aussi une entité Administrative à votre service.

En deuxième lecture, on reconnaît la forme des marais en perspective qui sont aussi un dénominateur commun de notre culture. La couleur bleu foncé rappelle la couleur de l'océan Atlan-

tique (quand le turquoise fait penser à la Méditerranée), et le gris fait référence au sel.

Sans tirer un trait sur le passé ni sur les valeurs du territoire, la nouvelle marque **répondant aux normes actuelles, plus moderne, plus cohérente, plus efficace, plus assimilable, plus reconnaissable, et permettant de nous identifier immédiatement**, affirmera le positionnement d'une agglomération résolument tournée vers l'avenir comme le projet de territoire 2030 présenté l'année dernière l'avait déjà laissé sous-entendre.

Les 22 compétences au service de votre vie quotidienne restent quant à elles inchangées et l'Agglo continuera encore et toujours à être en action pour le bon fonctionnement de notre belle presqu'île !



Suivis des eaux de baignade

Les eaux de baignade sont suivies sanitaire­ment par les ARS (Agences Régionales de Santé) du 15 juin au 15 septembre. Cap Atlantique a de nouveau proposé cette année une convention de partenariat aux communes possédant des sites de baignade permettant de réaliser des suivis complémentaires à leur demande (à fréquence régulière, après de fortes pluies, suite à des suspicions de pollution...). Cette année, 8 communes ont signé cette convention qui court du 26 mai au 15 septembre : Pénestin, Assérac, Saint-Lyphard, Piriac-sur-Mer, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen et La Baule-Escoublac. Ainsi, le service Qualité des eaux et des Milieux Aquatiques de Cap Atlantique a suivi cet été de façon bihebdomadaire les sites de



baignade de La Baule-Escoublac et du Pouliguen, de façon hebdomadaire la plage de Pont-Mahé à Assérac, et a également été sollicité par plusieurs communes lors des gros épisodes orageux au début du mois de juin.

Saveurs d'octobre : un mois dédié à la gastronomie



Saveurs d'octobre, c'est un mois entier, dédié à la gastronomie, aux produits locaux et au patrimoine. C'est l'occasion de profiter pleinement en cette arrière-saison, de notre belle presqu'île guérandaise.

Au programme, **près de 170 animations** qui mettent en scène les professionnels de la restauration mais également **notre beau patrimoine culinaire** grâce à des sorties et des découvertes.

Assistez également **aux démonstrations culinaires** des chefs de la Presqu'île, qui ont lieu à la Ferme Lait Prés Verts, à Guérande.

Des professionnels, associations, bénévoles vous attendent tout au long de ce mois d'octobre pour partager avec vous **leurs connaissances et la richesse de notre territoire**. Alors, ouvrez grand vos yeux et émoustillez vos papilles !

Cybercommune



L'espace cybercommune vous accueille pour consulter internet, faire de la bureautique ou participer aux ateliers de formation. Les animateurs de la cybercommune travaillent également avec les écoles de la commune. Les enfants sont accueillis pour travailler sur le B2I (programme scolaire) : découverte de l'outil informatique, d'internet (et de ses dangers), des travaux réalisables sur cet outil...

Ateliers :

Différentes thématiques :

- Découverte de l'outil informatique
- Découverte et/ou perfectionnement de la suite bureautique
- Internet
- Réseaux sociaux et communication (Facebook, tweeter, Skype...)
- Photo et vidéo
- Création de blog, site internet
- Tablette et smartphone
- ...

Renseignements :

Tél. 02 99 90 52 15 (bureau de la Fédé) ou à la cybercommune (02 23 10 03 34) durant les horaires d'ouverture. Le port du masque et le respect des gestes barrières sont demandés à l'intérieur de la structure.

Horaires Cybercommune :

Accueil libre

Hors période de vacances :

Lundi de 10 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

En période de vacances scolaires :

Lundi de 10 h 00 à 12 h 00

Mercredi de 17 h 00 à 19 h 00

Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00



→ **Le programme complet, pour petits et grands gourmands, sur labale-guerande.com**

Restitution de l'étude de revitalisation du centre bourg

Le 4 juillet dernier avait lieu une réunion publique de restitution de l'étude de revitalisation du centre bourg. L'occasion de présenter le projet de transformation du centre-bourg sur le long terme à la centaine de personnes présentes.

Après deux ateliers réalisés en concertation avec les habitants de Pénestin, les bureaux d'étude ont pu présenter les trois grands objectifs complémentaires du plan guide réalisé :

- Faire vivre le centre-bourg en requalifiant les espaces publics majeurs.
- Apaiser le centre-bourg en donnant la priorité aux piétons.
- Renforcer le cœur commerçant.

Les actions thématiques concernent le développement commercial, le renouvellement urbain et ses secteurs prioritaires, ainsi que la gestion différenciée de la circulation. Les évolutions

→ Vous retrouverez une synthèse de la présentation sur le site de la commune : www.penestin.fr, rubrique vie pratique, urbanisme, revitalisation du centre-bourg.

souhaitées concernent cinq secteurs du centre bourg :

- La requalification de la rue de l'Église.
- L'aménagement d'une halle sur la place de l'Église.
- L'aménagement d'une « place du village ».
- La requalification de la rue du Calvaire.
- L'urbanisation du secteur Toulprix.



Place du marché



Piétonisation

Maison de Santé : démarrage en novembre

Le chantier du club nautique, désormais terminé, laisse place à celui de la Maison de Santé. Le lancement des travaux est en effet prévu pour novembre 2023.

La future Maison de Santé pourra recevoir neuf professionnels de la santé en même temps. De plain-pied et divisée en deux ailes avec deux entrées patient indépendantes, elles comporteront chacune une salle d'attente propre. La conception intérieure se veut être pratique et adaptée aux personnes à mobilité réduite. L'architecture reprendra les codes des maisons présentes dans le bourg, deux volumes composés de deux pentes ardoises, raccordés par deux volumes de liaison aux toits plats végétalisés. Ainsi l'architecture du bâtiment sera en adéquation avec ses fonctions. Les entrées du personnel et des patients seront séparées. Les façades recevront un enduit teinté blanc et certains pignons seront en bois naturel. L'aile Nord-Est sera dédiée aux professionnels de la rééducation et des soins corporels. Ainsi

sont attendus un orthophoniste, un kinésithérapeute, un ostéopathe et un psychomotricien. Tandis que l'aile Sud-Ouest sera dédiée aux professions médicales. Trois médecins sont attendus ainsi qu'une équipe d'infirmiers. Les bureaux spacieux de 15 m² à 20 m² comporteront des espaces de rangements ainsi qu'un point d'eau, et certains bénéficieront d'un accès direct depuis l'extérieur. La maison de santé prendra place sur l'actuel parking de l'office de tourisme/médiathèque, allée du Grand Pré mais celui-ci sera en partie conservé, rendu semi-perméable et végétalisé. La maison de santé s'in-



tégrera dans l'ambiance urbaine du bourg et laissera une part aux énergies renouvelables comme pour le projet du club nautique.

Plan Local d'Urbanisme : étape de l'arrêt de projet

Le Projet de PLU a été arrêté le 18 septembre dernier. Il vous sera prochainement soumis lors de la procédure d'enquête publique.

Le document d'urbanisme doit fixer la politique d'aménagement de Pénestin pour les dix prochaines années. Il est temps d'achever cette révision débutée en 2015, dont le processus a connu un net ralentissement (fin du précédent mandat, élections municipales de 2020, crise sanitaire) puis la réappropriation du projet par la nouvelle équipe municipale. Notons toutefois qu'en trois ans, un travail important d'actualisation des données, de schématisation du zonage et de rédaction des documents formant le PLU a été réalisé. Rappelons que ce travail n'est pas seulement le fruit de l'équipe municipale en place mais bien l'aboutissement d'un travail réalisé de manière concertée avec l'ensemble des listes politiques de la commune, sans oublier les acteurs du territoire, qu'ils soient économiques ou associatifs.

Le projet de PLU qui vous est soumis prend en compte les dernières lois en vigueur, notamment la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, plus connue sous le nom de Loi climat et résilience. En plus du dispositif anti-mitige créé en 1986 par la loi Littoral qui exige que l'extension de l'urbanisation soit réalisée en continuité des agglomérations et villages existants et limite le droit à construire

dans les Espaces Proches du Rivage. La Loi climat & résilience vient opposer au PLU le respect de deux dispositifs spécifiques à l'urbanisme :

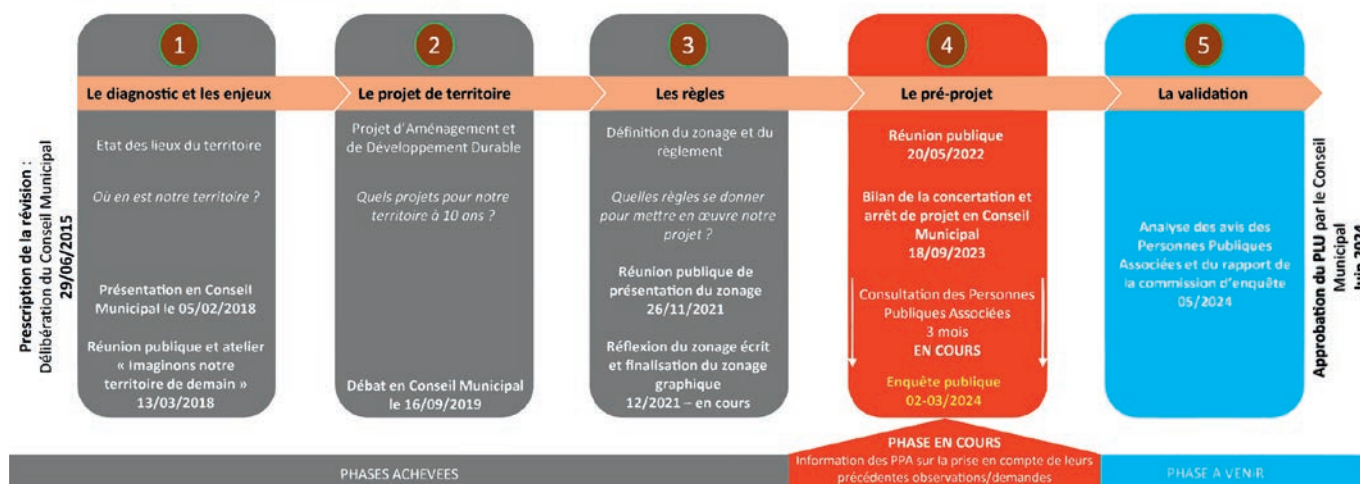
- > Le premier dispositif, inclus dans le PLU en révision, vise à limiter les extensions urbaines pour densifier de manière cohérente les agglomérations et villages. L'article 191 de cette loi divise ce dispositif en deux objectifs :
 - Un premier objectif de division par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2031 par rapport à la moyenne des années 2011-2021 ;
 - Le deuxième objectif est l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette en 2050 qui doit se comprendre comme l'absence de toute consommation de foncier en dehors des enveloppes agglomération et villages identifiées. Alors que l'actuel PLU avait pour objectif de modérer la consommation d'espace, le nouveau PLU a pour objectif de la réduire strictement. C'est-à-dire que tous les secteurs non bâtis repérés dans l'actuel PLU dont l'extension de l'urbanisation n'est pas justifiée au regard de la loi, ne pourront pas être conservés. Seules les parcelles déjà construites pourront faire l'objet d'une extension de bâtiment de manière limitée.



> Le deuxième dispositif qui sera intégré dans un deuxième temps au PLU, est celui de l'érosion du trait de côte et de la relocalisation des habitations soumises à ce risque. Parce que le recul du trait de côte est un phénomène spécifique qui modifie en profondeur le modèle d'aménagement, l'ambition est d'intégrer ce risque pour mieux l'anticiper et s'adapter.

Le nouveau PLU que nous vous proposons aujourd'hui ne s'intéresse pas seulement aux zones urbanisées mais bien au territoire communal dans toutes ses composantes. Sont pris en compte l'ensemble des milieux naturels, qu'ils soient littoraux ou rétro-littoraux mais également les éléments qui les composent (haies, arbres, boisements, zones humides, zones de sources, etc.). Le patrimoine rural (patrimoine vernaculaire, patrimoine bâti rural) a été considéré à sa juste valeur et pris en compte pour être préservé. Nous en sommes convaincus, ce projet ne peut être que bénéfique pour conduire un aménagement durable et cohérent sur la commune sans renoncer à la prise en compte des milieux naturels et des paysages.

Où en est la procédure de révision du PLU ?



Lotissement conchylicole de Loscolo :

la justice rejette le recours déposé à l'encontre de l'autorisation environnementale mais annule le permis d'aménager

Le projet de lotissement conchylicole de Loscolo permettra d'accueillir sur un site unique certains exploitants déjà présents sur la commune en vue de pérenniser l'activité mytilicole, reconnue Patrimoine Culturel Immatériel depuis 2020. La seconde étape à venir est de restaurer les écosystèmes littoraux libérés après transfert de certaines exploitations présentes sur des secteurs mal appropriés ou voués à disparaître par aléas climatiques.

Malgré l'avis favorable rendu par enquête publique, l'avis favorable de la mission régionale de l'autorité environnementale puis la déclaration d'utilité publique, le projet a vu son autorisation environnementale contestée devant le juge administratif. Il en a été de même pour l'arrêté du Maire accordant le permis d'aménager pour la réalisation de ce projet au lieu-dit Loscolo.

Analyse de la décision du juge concernant l'autorisation environnementale

Insuffisance de l'étude d'impact, effets du projet sur la qualité de l'eau, modification des écosystèmes, nuisances olfactives et sonores, impact sur les espèces protégées, compensation prévue au titre du défrichement jugée insuffisante. Les arguments soulevés par les requérants ont tous été rejetés dans la décision du tribunal administratif de Rennes datée du 18 juillet 2023 :

- > En ce qui concerne l'étude d'impact :
 - les effets du projet sur les réseaux routiers ont bien été pris en compte ;
 - l'étude contient bien une analyse des solutions de substitution pouvant être envisagées ;
 - le fonctionnement du parc ne prévoit pas de rejets en mer qui soient de nature à porter atteinte au milieu marin ;
- > En ce qui concerne la publication préalable de la déclaration d'intention :
 - le public a bien été associé tout au long du projet avec une possibilité d'expression suffisamment en amont ;
- > En ce qui concerne la dérogation espèces protégées :
 - les mesures d'évitement et de réduction ont bien été mises en œuvre pour diminuer le risque présent pour certaines espèces. Les impacts seront faibles et des

incidences négligeables ou faibles pour les espèces en cause et leurs habitats. Les impacts et incidences relatives aux habitats de chasse et de transit des chiroptères ont été jugés moyens et de moyens à faibles les impacts et incidences sur l'entomofaune qui ne comporte pas d'espèce protégée ;

- > En ce qui concerne la compensation au titre du défrichement :
 - les mesures ne sont pas insuffisantes pour atteindre l'objectif d'absence de perte nette voire de gain de biodiversité ;
- > En ce qui concerne le respect de la doctrine Eviter-Réduire puis Compenser les impacts sur le milieu naturel :
 - l'étude d'impact présente bien l'ensemble des mesures ERC ;
- > En ce qui concerne les exigences de santé, salubrité publique et de sécurité civile :
 - les nuisances olfactives temporaires et sonores resteront négligeables, le projet étant éloigné des habitations. Une compensation est réalisée par la préservation d'une ceinture arborée et une orientation des bâtiments et à une utilisation de matériaux limitant les nuisances sonores.
- > En date du 15 septembre 2023, le tribunal administratif de Rennes décide d'annuler l'arrêté du 13 août 2020 autorisant le permis d'aménager du parc d'activités conchylicoles de Loscolo.

Analyse de la décision du juge concernant le permis d'aménager

Absence de déclaration d'intention préalable et d'enquête publique, contenu du dossier de demande de permis d'aménager non respecté, insuffisance de l'étude d'impact. Les arguments soulevés ont été rejetés par le juge sauf celui lié à la fixation de la limite présumée des Espaces Proches du Rivage au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) (échelle territoriale des 15 communes de l'agglomération).

Les Espaces Proches du Rivage sont déterminés par des critères jurisprudentiels et notamment la distance de la zone par rapport au rivage, le caractère urbanisé du secteur, la covisibilité terre/mer du projet, affinés à la parcelle au regard du SCoT dans le Plan Local d'Urbanisme.

Le juge retient que le projet se situe en Es-

pace Proche du Rivage et doit par conséquent présenter un caractère limité. Au dire du juge, le projet de Loscolo situé dans la limite des Espaces Proches du Rivage ne peut pas être réalisé. C'est donc l'emplacement de la limite des Espaces Proches du Rivage présente au SCoT qui est aujourd'hui contestée par les requérants pour mettre un terme au projet.

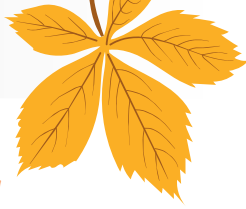
Pourtant, le lotissement conchylicole est lié à une activité exigeant la proximité immédiate du rivage et d'autres projets similaires déjà réalisés viennent appuyer sa faisabilité, que ce soit dans les Côtes d'Armor sur la commune d'Hillion, en Ille-et-Vilaine sur la commune de Cancale. Pour rappel, l'emplacement a été choisi pour son accessibilité aisée même en période estivale, pour un éloignement des zones urbanisées et une proximité au rivage permettant le pompage d'une eau de qualité directement en mer.

Cette décision ne manquera pas d'être portée en appel par Monsieur le Maire. Il y va de la pérennité de l'activité conchylicole sur la commune, car plusieurs facteurs pourraient compromettre à terme cette activité telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le lotissement conchylicole est une solution permettant de maintenir les exploitations existantes sur le temps long dans notre commune et faire face aux enjeux suivants : érosion du littoral, submersion marine, envasement global de l'estuaire de la Vilaine, nécessaire mise aux normes des installations actuelles vieillissantes.

Quelques chiffres

La moule de bouchot véritable emblème de Pénestin représente 34 entreprises, soit 120 équivalents temps plein et génère un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros. Chaque année, ce sont environ 4 000 tonnes de moules produites. 80 familles dépendent de cette activité sur la commune.

En s'attaquant au projet, certains requérants témoignent d'une vision court-termiste et d'un manque de lucidité sur l'avenir de la filière locale. C'est un fait, en contestant le projet certains plaignants souhaitent avant tout contraindre fortement la poursuite du développement de toute une filière et de l'économie générale de la commune.



Médiathèque : Et ça continue, encore, encore...

Jusqu'au 16 novembre : Prix « Premier roman de l'estuaire de Vilaine » 2023 par Coeff109. La médiathèque est partenaire de ce projet. Empruntez, lisez les 5 ouvrages et votez ! C'est simple, gratuit et ça vous permettra de découvrir des auteurs. Pour ceux qui souhaitent soutenir le prix et encourager les rencontres avec les auteurs, vous pouvez faire un don de 5 € à l'association Coeff109.

OCTOBRE

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre : Participation au Marché gastronomique du site remarquable du goût. Présentation de documents gourmands, animation autour d'un tapis de lecture prêté par la MDM. De 10h00 à 18h00 dans le hall de Petit Breton.

Mercredi 4 octobre : Fête de la science à 14h30, avec Pierre sur l'électricité. Gratuit, sur inscription.

Samedi 7 octobre : Atelier cuir à 10h00, avec Josette. Plusieurs propositions de créations en cuir. Gratuit sur inscription.

OCTOBRE ROSE Ensemble contre cancer

• **Présence de la ligue**
Du mardi 10 au samedi 14
dans le hall, aux heures d'ouverture de la médiathèque.



• **Atelier Reiki**
Mercredi 11 et samedi 14 octobre
à 10h30 - 5 € / pers.

• **Atelier créatif**
Mercredi 11 octobre de 14h30 à 16h30
2 €/pers.

• **Marche Découverte 8 km avec Sports et Loisirs**
Mercredi 11 octobre de 14h30 à 17h15
5 €/pers. de + 12 ans - 2 € pour les 6 - 11 ans.
Infos 06 31 79 80 87

• **Atelier Coussin pour les malades**
Jeudi 12 octobre - De 10h00 à 17h00
Ouvert à tous les volontaires.

• **Atelier palpation par la ligue**
Samedi 14 octobre de 10h00 à 12h00.

• **Soirée C'Party**
Samedi 14 octobre à 19h00,
à Petit Breton - 15 €/pers.
Réservation au 06 31 79 80 87.



Samedi 14 octobre : Atelier couture à la main de 10h00 à 12h00, avec Colette, Laetitia et Éliane. Atelier à destination des 10 - 18 ans afin de découvrir la couture et d'apprendre les techniques de base. Gratuit, sur inscription.

Jeudi 19 octobre : Bébé lit de 10h30 à 11h30. Cet accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, destiné à accompagner l'enfant autour du livre, est réservé aux Assistantes Maternelles et aux jeunes parents. Sur inscription.

Du vendredi 20 octobre au mercredi 8 novembre : Les monstres Exposition prêtée par la Médiathèque d'Herbignac, dans le hall de la médiathèque.

Vendredi 20 octobre : Lecture de contes avec goûter à 16h45.

Samedi 21 octobre : Atelier Couture à 10h00 avec Colette, Laetitia et Cathy. Lors de l'inscription, les participants se verront remettre les projets proposés, à eux de choisir en fonction de leur souhait. Toutes les explications vous seront données au moment de l'inscription. Gratuit, sur inscription.

Samedi 21 octobre : Atelier Crochet à 10h00 avec Martine. Pour apprendre ou réaliser un projet. Gratuit, sur inscription.

Samedi 25 octobre : Pause Ludik de 14h30 à 16h30, avec Éliane, venez découvrir des jeux de la ludothèque. Pour enfants et adultes. Gratuit, sur inscription.

NOVEMBRE

Jusqu'au mercredi 8 novembre : Les monstres Exposition prêtée par la Médiathèque d'Herbignac, dans le hall de la médiathèque.

Mercredi 8 novembre : Animations Zéro déchets avec Cap Atlantique :
- De 14h30 à 16h00, Atelier Tawashi (éponges), gratuit sur inscription.
- De 16h00 à 17h00, Atelier Furishiki (papier cadeaux), gratuit sur inscription.
- De 17h00 à 18h00, Atelier Bee-wrap (tissus alimentaire), gratuit, sur inscription.

Vendredi 10 novembre : Atelier Crochet à 17h30 avec Martine. Pour apprendre ou réaliser un projet. Gratuit, sur inscription (rendez-vous à confirmer).

Mercredi 15 novembre : Atelier créatif Porte-clefs de 14h30 à 16h30, avec Éliane et Pascale. Pour enfants et adultes. Gratuit, sur inscription.

Mercredi 15 novembre : Atelier Sommeil de 16h00 à 17h00, avec Ghislaine, sophrologue. Pour adultes. Sur inscription, participation libre.

Mercredi 15 novembre : Soirée vote Prix « Premier roman de l'estuaire de Vilaine » 2023 avec Coeff109 - à 18h30 - Lieu à confirmer.

Jeudi 16 novembre : Bébé lit de 10h30 à 11h30. Cet accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, destiné à accompagner l'enfant autour du livre, est réservé aux Assistantes Maternelles et aux jeunes parents. Sur inscription.

Samedi 18 novembre : Couture à 10h00 avec Colette, Éliane et Laetitia et Cathy. Lors de l'inscription, les participants se verront remettre les projets proposés, à eux de choisir en fonction de leur souhait. Toutes les explications vous seront données au moment de l'inscription. Gratuit, sur inscription.

Samedi 18 novembre : Vente de jeux et jouets de 10h00 à 17h00, par la ressourcerie la Malle à jouer.





Samedi 25 novembre: Atelier couture à la main de 10h00 à 12h00, avec Colette, Laetitia et Éliane. Atelier à destination des 10 - 18 ans afin de découvrir la couture et d'apprendre les techniques de base. Gratuit, sur inscription.

Samedi 25 novembre: Animations Zéro déchets avec Cap Atlantique: Atelier meubles en carton de 10h00 à 12h00, Gratuit, sur inscription - places limitées.

Mercredi 29 novembre: Atelier Sommeil de 16h00 à 17h00, avec Ghislaine, sophrologue. Pour adultes. Sur inscription, participation libre.

Mercredi 29 novembre: Pause Ludik de 14h30 à 16h30, avec Eliane, venez découvrir des jeux de la ludothèque. Pour enfants et adultes. Gratuit, sur inscription.

DÉCEMBRE

Samedi 2 décembre: Atelier du Père Noël à 10h00, gratuit sur inscription.

Samedi 2 décembre: Atelier Crochet à 10h00 avec Martine. Pour apprendre ou réaliser un projet. Gratuit, sur inscription.

Mercredi 6 décembre: Atelier Sommeil de 16h00 à 17h00, avec Ghislaine, sophrologue. Pour adultes. Sur inscription, participation libre.

Samedi 9 décembre: Atelier du Père Noël à 10h00, sur inscription.

Samedi 9 décembre: Atelier relaxation Bols tibétains de 10h30 à 11h45, avec Catherine. Sur inscription, participation libre.

Jeudi 14 décembre: Bébé lit de 10h30 à 11h30. Cet accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, destiné à accompagner l'enfant autour du livre, est réservé aux Assistantes Maternelles et aux jeunes parents. Sur inscription.

Vendredi 15 décembre: Lecture de contes avec goûter et visite du Père Noël à 16h45.

Samedi 16 décembre: Atelier couture à la main de 10h00 à 12h00, avec Colette, Laetitia et Éliane. Atelier à destination des 10 - 18 ans afin de découvrir la couture et d'apprendre les techniques de base. Gratuit, sur inscription.

ÉCHECS

Le planning n'est pas encore établi mais n'hésitez pas à revenir vers nous pour toutes questions.



ATTENTION : Du dimanche 24 décembre 2023 et jusqu'au jeudi 11 janvier 2024 inclus : Fermeture pour les fêtes. Doublement des prêts à partir du mardi 19 décembre.

À noter dans vos agendas ! Inscriptions ouvertes !!!

Vendredi 19 janvier à 19h00 ET Samedi 20 janvier: Nuit de la lecture, à 19h30 Escape game Changement de décor mais toujours des choses à trouver, des énigmes, des jeux... La médiathèque devient un plateau de jeu et vous allez devoir suivre un parcours semé de livres, et d'embuches ! Mais attention le temps s'écoule et vous risquez de rester enfermés dans la médiathèque... Gratuit - sur inscription (Âges: de 9 à 99 ans).

• **Samedi 20 janvier: Nuit de la lecture**, à 10h00 **Atelier papier détourné**. Atelier réalisé à partir de livres abîmés ou de journaux, réalisé par Pascale et Colette. À partir de 10 ans. Gratuit sur inscription.

• **Samedi 20 janvier: Nuit de la lecture**, à 18h00 **Lecture sous la couette**. Lectures pour enfants en pyjama et sous la couette ! Pour cette lecture insolite, la médiathèque vous accueillera dans la pénombre, une ambiance feutrée envahira les lieux. Vous découvrirez la médiathèque comme vous ne l'avez jamais vu. Les enfants sont invités à venir en pyjama avec leurs couettes ou couverture, accompagné d'un adulte. À partir de 6 ans. Sur inscription.

PLUSIEURS BIBLIO-SERVICES, services gratuits sont à votre disposition :

Prêts à emporter

Également appelé « drive » ou « click and collect » selon les endroits, est disponible à la médiathèque de Pénestin. Il permet de réserver de chez vous livres, cd, revues et jeux de société et de les retirer à l'accueil de la médiathèque.

Panier surprise

Vous n'avez pas le temps de choisir ou pas d'idées... le panier surprise vous permet de découvrir des auteurs et des ouvrages vers lesquels vous n'auriez pas forcément été... Pour adulte ou enfant et selon vos souhaits.

Portage à domicile

Service à destination des personnes de plus de 70 ans ou des personnes ne pouvant se déplacer.

Revues numériques et autoformation

Avec votre abonnement à la médiathèque vous avez accès gratuitement depuis votre ordinateur, tablette et portable à toutapprendre.com Inscription gratuite sur :

→ mediatheque.morbihan.fr

(Suivre : offre numérique - Accédez à notre offre - S'inscrire - Votre demande sera validée si votre inscription à la médiathèque de Pénestin est à jour)

Une question ? Besoin d'une prolongation ? Un souhait d'achat ?

L'équipe se fera un plaisir de vous renseigner, n'hésitez pas à nous solliciter.

Les horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 - 18h30

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Vendredi : 16h00 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h30

→ **Contact** : 02 99 90 41 99 - SMS 07 88 75 35 43
mediatheque@penestin.fr - <https://penestin.bibenligne.fr>
Facebook ou Instagram « Médiathèque Pénestin » !

Pénestin se mobilise pour le retour du Gravelot à collier interrompu sur les plages

Alors que les annonces du déclin de la biodiversité se succèdent jour après jour, l'équipe du pôle biodiversité de Cap Atlantique a pu **confirmer la reproduction du Gravelot à collier interrompu sur Pénestin, après 16 années d'absence des plages de l'agglomération** ! Quelques couples subsistaient dans les marais salants incultes de Guérande, mais sans certitude de reproduction depuis 2015. Cette espèce est protégée et menacée à l'échelle européenne. C'est donc une grande nouvelle pour le territoire, dont s'est saisie immédiatement la commune en posant le jour même des panneaux pour inviter les promeneurs à éviter le secteur et tenir leur chien en laisse. Encore une belle concrétisation de l'Atlas de Biodiversité Communale piloté par Cap Atlantique sur la commune !



Atlas de Biodiversité Communale : inventaires en cours sur les communes du Morbihan

Dans le cadre du contrat nature « continuités écologiques », les inventaires se poursuivent pour alimenter les Atlas de Biodiversité des communes de Camoël, Férel et Pénestin. Les prospections ont débuté cette année par l'inventaire des reptiles sur les transects mis en place sur les trois communes. Les premiers résultats sont prometteurs avec notamment l'observation d'espèces menacées comme les Vipères péliades ou les Coronelles lisses. **Les inventaires printaniers se sont peu à peu agrémentés de relevés botaniques sur la commune de Pénestin.** Objectif : inventorier les

prairies naturelles, et surtout passer avant la fauche ! Ces prairies, généralement riches en graminées et en fleurs (Lin, Marguerites, Centaurées, Carotte sauvage...), présentent des variantes sèches, humides et parfois pauvres en nutriments. Les plus « naturelles » d'entre elles (c'est-à-dire non ou peu modifiées par la fertilisation et l'ensemencement) peuvent prétendre relever de l'habitat d'intérêt européen « Prairies maigres de fauche de basse altitude ». Cet habitat, relativement peu étudié en Bretagne, est lié à des pratiques pastorales qui contribuent à la richesse biologique du territoire.

Travaux de restauration des marais du Branzais et de Men ar Mor

En l'absence d'ouvrages hydrauliques fonctionnels ou adaptés et vu l'état des talus, les marais du Branzais et de Men ar Mor ne peuvent être gérés hydrauliquement ce qui limite les potentialités d'accueil de la biodiversité (nidification et alimentation d'oiseaux d'eau, développement d'herbiers aquatiques). Des travaux de restauration sont donc programmés cet automne 2023.

Les travaux, en restaurant le fonctionnement hydraulique des bassins (pose d'ouvrages hydrauliques, rayage = curage périphérique de certains bassins, reconstitution des talus en argile) et en créant des îlots de nidification, vont permettre d'améliorer l'état écologique de ces marais.

Planning prévisionnel des travaux : entre mi-septembre et fin décembre
Entreprises retenues :

- Terrassement mécanique : TERRIEN
- Végétation : EFFIVERT
- Création de passerelles bois pour gestion des ouvrages de Men ar Mor : BOIS LOISIRS CRÉATIONS

Montant des travaux : 176 000 € TTC
Financement : 69 % grâce au LIFE Sallina (financement Europe, État, Agence de l'Eau et Cap Atlantique) + 31 % par le CD56.



Club nautique: le chantier est terminé

Le chantier de reconstruction du club nautique s'est achevé cet été 2023.

D'une emprise au sol légèrement plus élevée et d'une hauteur plus faible que l'ancien bâtiment, le nouveau club nautique répond désormais aux normes sanitaires et aux conditions d'accessibilité et de sécurité demandées. Il est aussi mieux intégré au paysage de Poudrantaïs par son style architectural à la fois d'inspiration maritime et moderne, libérant davan-

tage la vue sur l'océan. Les matériaux employés en façade (bois naturel, panneaux composites de coloris vert, béton) participent à l'intégration paysagère du nouveau bâtiment. L'aménagement intérieur n'est pas en reste. Le bâtiment possède une salle pédagogique de 50 m², une vigie et une infirmerie. La gestion du circuit des utilisateurs a été entièrement repensée

et adaptée aux personnes à mobilité réduite. Les vestiaires sont différenciés entre les encadrants et les visiteurs. Un garage et une aire de rinçage du matériel viennent s'adosser au club nautique. Ce bâtiment est désormais un réel équipement dédié aux activités nautiques qui permettra, nous l'espérons, la découverte de l'océan et la formation sur les activités en mer pour les générations actuelles et futures.



Aménagements cyclables

Des aménagements cyclables, dans le cadre du dispositif nommé « mobilités douces » adopté par le département du Morbihan, vont être réalisés route des 3 îles, chemin du Doubloux à Trébestan et route de Lanchalle. Ces travaux débuteront en octobre 2023. Ils visent à accompagner et développer le maillage et continuités cyclables et piétonnes, ainsi que les équipements qui y sont liés.

Programme des travaux de voirie

Des travaux de reprise du revêtement sont programmés en octobre 2023. Ils concernent le chemin du Lavoir, l'allée des sports, l'allée du Bihen, et les chemins du Parouget et de Brambert.

Retour en images



Les Envol de Pénestin ont à nouveau ravi le public présent cet été sur les plages Pénestinoises.



Les Journées de la Mytiliculture ont permis au public de visiter des chantiers mytilicoles Pénestinois. Merci aux entreprises Breizh Coquillages et Berbrazh d'avoir pris du temps pour faire découvrir leur métier.



Environ 500 personnes ont pu découvrir l'histoire géologique de la Mine d'Or et du Palandrin cet été.



Tête d'affiche de cet été, le concert de Malo a accueilli le 16 août 1500 personnes, un record pour la commune.



Autre tête d'affiche, Plantec a assuré le spectacle le 25 juillet en réunissant 1000 personnes dans Fest-Noz électro bouillonnant !



3^e édition du Summer Break à Pénestin avec 800 personnes présentes. Une valeur sûre.



500 personnes en moyenne pour le rendez-vous Place aux Mômes du lundi soir.



350 personnes en moyenne pour des spectacles de rue de qualité.

À venir

Place aux Mômes :

**Augustin pirate des Indes
le 23 octobre**



Le célèbre conte de pirates jette l'ancre à Pénestin lundi 23 octobre à 17h30 au complexe Petit-Breton. Embarquez sur la route des Indes, et transmettez à vos enfants le goût du voyage et l'imagination.

Pour débusquer le fabuleux trésor d'épices de la Princesse Daria, Augustin et son équipage (les enfants du public) partent à l'aventure sur un bateau pirate. Il faut retrouver le maharadja de Pondichéry ! Ils vont traverser l'Océan Indien à dos de baleine à bosse, échapper aux tigres dans la jungle, se lier d'amitié avec des orangs-outans, entrer par effraction dans un palais de bonbons, chanter des chansons de marin... et sentir des épices en direct grâce à d'ingénieux drapeaux parfumés aux huiles essentielles !

Un spectacle familial pour les filles et les garçons à partir de 3 ans, et jusqu'à 103 ans, joué plus de 1500 fois en France et à l'étranger

→ **Lundi 23 octobre
à 17h30
au complexe Petit-Breton.
Gratuit.
Durée : environ 45 minutes**

Sel d'éveil : découverte du Savita Yoga

Association nouvellement basée à Pénestin, Sel d'éveil propose le Savita Yoga à partir du 20 septembre 2023.

Rendez-vous le mercredi de 18h15 à 19h30 au Foyer socioculturel, rue du calvaire pour une découverte de Savita yoga. Premier cours d'essai gratuit. Inscription possible toute l'année.

Stages de yoga à thème proposés sur Pénestin et Guérande
Le samedi matin de 10h00 à 13h00
Les 7 octobre, 011 novembre, 2 décembre, 016 mars, 018 mai et 1^{er} juin

Cours de Savita Yoga 1h30 à domicile de 1 à 3 personnes

Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés

→ Renseignement : Kathy GUILLOU : 06 73 30 47 67 - asso.seldeveil@gmail.com
<https://www.savita-yoga.org/savita-yoga/>

Apporter une tenue souple, un plaid pour la relaxation, un tapis de sol, un coussin, et éviter de manger 1h30 à 2 heures avant le cours ou le stage.

Sports et loisirs pour tous

L'association Sports et loisirs pour tous, en partenariat avec la mairie, a organisé cet été deux sorties vélo de 12 km afin de faire découvrir la commune. Le 20 juillet a été l'occasion de découvrir le phare de Tréhiquier, avec une pause

dégustation à la vigne du Petit-Clos. Le 10 août, les cyclistes inscrits ont pu découvrir les moules de bouchot avec un passage à la pointe du Bile. Lors de ces sorties découvertes, les enfants sont repartis avec trophées et bonbons.



Club Nautique : retour sur l'été 2023

Les adhérents et salariés ont pris leurs marques dans la nouvelle structure du Club Nautique de Pénestin en ce début juillet. Un plaisir partagé par l'ensemble des usagers : la salle pédagogique permet d'accueillir les groupes au sec afin de développer leurs connaissances théoriques associées à la pratique de la voile, et les vestiaires, au nombre de quatre, permettent à chacun de se changer aisément.



L'équipe du CNP

La pratique de la voile sur le site de Poudrantaïs n'a pas désempilé tout au long de l'été ! Dès 6 ans, les mordus de voile sont venus s'adonner à leur plaisir lors des différents stages à la semaine ou encore lors des cours particuliers. Cyril, notre nouveau moniteur de Wingfoil a pu transmettre sa passion aux curieux voulant s'initier à cette activité de haut vol ! Durant tout l'été, les cours d'initiation à la marche aquatique proposés par les animateurs ont rencontrés un vif succès.

De nouvelles têtes dans les moniteurs !

Quatre nouveaux moniteurs formés au cours de cette saison estivale notamment grâce à l'expertise de notre formateur Sébastien. Moniteur expérimenté disposant de plus de 10 ans d'enseignement de la voile, Sébastien a accompagné Liséa, Julie, Pierrot et Audrey tout au long de cet été 2023.

Un grand merci à Charlotte qui a encadré la voile loisir tout au long de l'année durant 3 ans et a effectué l'ensemble de ses saisons estivales au CNP ! Ses études terminées, elle va désormais entrer dans la vie active !

Audrey, qui sera en formation pendant 2 ans au CNP succède à Charlotte dans l'encadrement de la voile loisir depuis septembre 2023.

Les 3 heures de Pénestin

Le samedi 12 août les passionnés de voile sont venus régater face à la plage de la Mine d'Or ! Durant 3 heures, ils se sont adonnés à une course contre la montre pour effectuer le maximum de tour et tenter de remporter la victoire ! Le vent était bien présent ce 12 août, ce qui a permis aux 4 wingfoil et aux 2 planches à voile de régater au milieu des catamarans et des dériveurs. 10 ans après leur 1^{re} régata aux 3 heures de Pénestin, Arthur et Marine, deux anciens moniteurs, ont partagé de nouveau ces 3 heures ensemble sous

les encouragements de leurs parents et amis ! Bravo à eux !

La pratique de la voile continue toute l'année

Depuis septembre, les catamarans, planches à voile et moussaillons naviguent à nouveau les mercredis et samedis. Si vous souhaitez, vous aussi, naviguer, contactez le Club Nautique de Pénestin, ils vous informeront des places restantes pour la reprise de mars 2024.

Le groupe des pirates a repris dès septembre, le Club Nautique accueille les enfants dès 5 ans lors des séances de voile à l'année, si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact !

L'accueil des groupes scolaires bat son plein, les écoles proches viennent découvrir la pratique de la voile ou du kayak sur le site de Poudrantaïs ou même du Palandrin !

Mise à disposition du TIRALO

Le Tiralo est disponible sur les heures d'ouverture du Club Nautique de Pénestin en échange d'une pièce d'identité. Il permet aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se baigner en mer.

Marche Aquatique L'activité 4 saisons

La Marche Aquatique Longe Côte se pratique toute l'année, elle est accueillie par le Club Nautique de Pénestin et l'activité dépend de la Fédération



La marche aquatique a toujours autant de succès.



La flotte du CNP

Française de Randonnée. Après une belle saison 2022-2023 qui a réuni environ 80 pratiquants réguliers, la saison 2023-2024 s'annonce tout aussi prometteuse. Les cours sont encadrés par des animateurs bénévoles qui ont été formés à la pratique. Il y a actuellement 6 animateurs qui encadrent toute l'année des cours à La Poudrantais le mardi matin, mercredi matin, jeudi matin, samedi matin et samedi après-midi à La source avec des cours plus ciblés sur la pratique sportive et la compétition. Chaque cours peut accueillir 15 pratiquants.

La section vise pour la saison 2023-2024 la centaine d'adhérents, notamment grâce à la formation d'une nouvelle animatrice et l'ouverture d'un créneau le lundi à compter du 1^{er} décembre.

Pour 2023-2024, le forfait annuel pour 51 séances du 1^{er} septembre au 31 août est de 82 €. Pour les nouveaux inscrits aux cours du lundi à compter du 1^{er} décembre le forfait sera de 60 €. Il convient d'ajouter à chaque forfait 12 € d'adhésion et 28 € d'assurances. Au printemps 2024, il sera proposé un forfait semestriel pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre.

→ Pour tous renseignements :
marcheaquatiquepenestin@gmail.com
contact@cnpnecin.com
 Site du Club Nautique et Inscriptions :
<http://www.cnpnecin.com/>

Basket Sud Vilaine : nouvelle saison

La saison 2022/2023 s'est clôturée dans la joie et la bonne humeur avec une fête du Basket le samedi 17 juin dernier : une journée ouverte à tous et à toutes, remplie de matchs, de défis et rencontres amicales pour clôturer la saison sportive avec la collaboration des clubs amis et voisins, le Basket Club Missillac-La Chapelle et le Guérande Basket.

Toute la journée, des matchs et des plateaux avec les joueurs des trois clubs, des U7 au U15, se sont succédés. Pour finir en beauté, les seniors féminines se sont opposées en deux équipes pour le plaisir et les seniors masculins composés majoritairement d'anciens joueurs ont bouclé cette journée.

La saison 2023/2024 a commencé sous de bons auspices avec l'engagement de plusieurs équipes des U7 au U15. Une équipe de loisirs féminine constitue aujourd'hui la seule formation senior inscrite au club, bien malheureusement mais la relève arrive !

5 coachs/entraîneurs bénévoles permettent un accompagnement favorable de nos licenciés. Avec la collaboration du club de Guérande, nous embauchons pour la deuxième

année, un éducateur professionnel qui encadre les U9/U11.

Les matchs se déroulent au complexe sportif de Pénestin et de Férel.

→ Plus d'infos :
secretariat.bsv@gmail.com

Pour information, le Basket Sud Vilaine est une entente sportive soutenue par les municipalités de Camoël, Férel et Penestin.



École Saint Gildas : c'est la rentrée des classes !

Cette année, l'école Saint Gildas accueille 57 enfants, répartis en trois classes. L'équipe accueille une nouvelle enseignante, Louane Tanguy, qui travaillera avec les maternelles tous les lundis. Le reste de l'équipe reste inchangé : Lora Brochard enseigne en maternelle et est accompagnée de

Danièle Malgogne qui est aide maternelle, Charlotte Hamon enseigne en CP CE1 CE2 et Aurélie Lucas enseigne en CM1 CM2. Marine Rousselle est AESH et accompagne plusieurs enfants à besoins éducatifs particuliers. Plusieurs intervenants travailleront auprès des enfants durant l'année sco-

laire : en musique, en éveil à la foi et en catéchèse. Pour 2023-2024, l'équipe a choisi de travailler sur le thème des jeux olympiques. Une année sportive nous attend ! Le lundi 4 septembre, Père Stéphane est venu souhaiter une belle année scolaire et bénir nos petits écoliers.



École Laboureur : rentrée des classes sous le soleil

Lundi 4 septembre dès 8h45, c'est sous un beau soleil que 30 élèves ont repris le chemin de l'école Publique Jean-Émile Laboureur.

À l'accueil café, boissons et petits biscuits sont offerts aux parents et enfants par l'Amicale Laïque, avant de partir à la découverte des classes. L'équipe pédagogique n'a pas changé : M. Griffon Eloan sera en charge des CE2, CM1 et CM2, tandis que les maternelles, CP et CE1 seront accompagnés par M^{me} Noblanc Marie-Noëlle, égale-

ment directrice de l'école, et assistée de M^{me} Perrigault Camille ATSEM. Pour les projets, cela se fera, tout au long de l'année, au gré des envies et des rencontres. Correspondance avec une autre école, découverte de l'environnement proche sous toutes ses dimensions, jardin pédagogique, éducation à la biodiversité, projets autour

des jeux olympiques... les idées ne manquent pas.

→ Suivez-nous : <https://penestinecolepublique.toutemoncole.fr>
 Pour contacter l'école, inscrire votre enfant :
 M^{me} Noblanc 02 99 90 38 89
ecolepublique.laboureur@orange.fr
 ou ec.0560344v@ac-rennes.fr



Mairie 44 rue du Calvaire	02 23 100 300
LA POSTE 46 rue du Calvaire	36 31
OFFICE DE TOURISME allée du Grand Pré	02 40 24 34 44
POLICE MUNICIPALE (Éric Vico) 06 22 05 70 53 ou (Mickaël Guilnard) 06 22 24 93 59	
GENDARMERIE 17 - 02 99 90 61 06 - en saison : 02 99 90 38 22	
POMPIERS 18 ou 112	
URGENCES MÉDICALES	02 97 68 42 42
SAMU 15	
PRESBYTÈRE 2 allée Bellevue	02 56 50 57 02
EDF (DÉPANNAGE)	09 72 67 50 56
SEPIG	02 44 68 20 01
SNSM (été seulement)	06 07 30 12 73
CABINET MÉDICAL 44 rue de l'Église	02 99 90 30 87
PHARMACIE 22 rue de l'Église	02 99 90 30 18
CABINET INFIRMIER 15 rue de Pont Cano	02 99 90 34 48
FOYER LOGEMENT (EHPAD) rue de Trémer	02 99 90 37 37
KINÉSITHÉRAPEUTE 77 bis rue du Calvaire	02 99 90 38 73
PSYCHOMOTRICIENNE rue de l'Église	06 76 50 82 63
OSTÉOPATHE rue de l'Église	07 67 38 57 93
KINÉSITHÉRAPEUTE rue de l'Église	06 21 53 26 61
CANTINE SCOLAIRE	02 99 90 32 00

ASSOCIATIONS

ACAC (Ass. des Commerçants et Artisans du Closo) MOREAU Luc, Le Closo	02 99 90 86 79
ACAP (Ass. des Commerçants et Artisans de Pénestin) : SOULET Jean-Pierre, 34 lotissement de la Lande Menue	02 99 90 47 83
ADCP (Ass. de Défense des Caravaniers de Pénestin) : SCELO Patrick, Erbray	02 40 55 02 16
ALTERNATIVES BONAIVOIR Jean-Marc, 280 route de Rochefort	06 88 58 38 82
AMICALE LAÏQUE de l'école publique J.E. Laboureur de Pénestin : Collégiale, Boulevard de l'Océan	06 11 79 40 89
AMICALE DES POMPIERS JAUNY Pierrick	06 14 03 28 31
ANCIENS COMBATTANTS DEDOUCHE Pierre, 39 allée des Tennis	06 71 33 74 18
AN DIVAR DANS : LEROUX Pascale, rue du Calvaire, Herbignac	02 40 91 44 35
ART ZEN : TURBIN Anne, 7 impasse de Pen Palud	06 89 10 78 47
ASSOCIATION DE DÉFENSE DES USAGERS DES CALES DE MISE À L'EAU ET DES MOUILLAGES DE PÉNESTIN	
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA MINE D'OR THOMAS Julien	06 68 87 03 07
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LÔTISSEMENT DE LA MINE D'OR : FOUQUE-SADYN Nicole, 23 allée des Mouettes	06 03 77 44 92
A.U.M.M. (Ass. des Usagers du Mouillage du Maresclé) VAILLANT Jean-Yves	06 71 93 40 48
A.U.M.P. (Ass. des Usagers du Mouillage de Poudrantaïs) DEYDIER Cédric, allée du Toquen 49140 Baune	06 15 71 04 29
A.U.M.C.M (Ass. des Usagers du Mouillage de Camaret et Men-Armor) LE GOUEF, 26 rue du Calvaire	02 99 90 40 85
A.U.M.P.B. (Ass. des Usagers des Mouillages de la Pointe du Bile) : ADRON Jean-Claude, 548 Pointe du Bile	07 69 63 44 45
A.U.P.P.M. (Ass. des Usagers des plages de Poudrantaïs et Maresclé) LE CORRE Loïc	06 08 51 38 31
A.U.P.P.T (Ass. Des Usagers Plaisanciers du Port de Tréhiguier) CESBRON Jean / ROBARD Patrick	06 20 23 16 62
AUTRE REGARD : chez Astrid AZUERO-DUQUE, 98 allée du Grenel	02 23 10 00 29
A.V.P.P. (Ass. de Valorisation du Patrimoine de Pénestin) LANDRIEAU Kléber, Versailles	02 99 90 34 45
BASKET SUD VILAINE ANEZO Cécile	06 86 54 66 52
BREIZH VIROLOS Chauvet Yann	06 74 75 60 49
BUHEZEK (musique bretonne) MAHÉ Jean-Pierre, allée des Aulnes	02 99 90 46 45
CINÉ CLUB CAPCINÉ LETIRAND Isabelle	06 60 60 40 53
C'PARTY : GILBERT Séverine	06 31 79 80 87

Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Fourrière animale : 02 40 53 08 21

En cas de vol de portable :

Bouygues : 0 800 29 10 00 ou 06 68 63 46 34

Orange : 0800 100 740

SFR : 06 10 00 19 00 ou 06 14 00 19 00 ou 06 12 00 19 00

Opposition bancaire :

Chèques : 0 892 62 32 08

Cartes bancaires : 0 892 705 705

CAPPENVIRONNEMENT

BOCCAROSSA Dominique, 379 route de Kerseguin 06 16 14 44 69

CAVALIERS DE SUD-VILAINE

VAUGRENARD Joseph, Trébestan 02 99 90 31 66

COEFF 109 : KERGREÏS Joëlle 06 88 47 32 67

COMITÉ DE JUMELAGE

DYCZKO André, 44 rue du Calvaire 06 11 49 71 51

COUP DE CŒUR À MANOKA-MAGA 06 35 18 14 11

M. LE FICHER, 44 rue du Calvaire

CLUB NAUTIQUE 02 99 90 32 50

CONFRÉRIE DES BOUCHOTEURS TOBIE Bernard 06 83 41 03 62

ENDURANCE PÉNESTINOISE 02 99 90 33 52

PRUNIER Stéphane, Brécéan

FASILA MUSIQUE ROSÉ Melrose 06 11 14 47 61

FCSV (Football Club Sud Vilaine) ÉONNET Denis 06 76 93 88 60

FÊTARTS'TRAD

BELLAMY Soaz, Clos des Petites Landes, Tréhiguier 06 23 07 08 37

GYMNASTIQUE & BIEN-ÊTRE 06 52 17 05 98

JALMAV (Jusqu'à la mort accompagner la vie)

LE BELLER Yolande, 87 bis rue du Calvaire 06 76 24 59 06

KER BRANCELIN BOURGOIN Jacques 06 80 54 97 99

LES AILES DE PÉNESTIN KRESS Bruno

contact@les-ailes-de-penestin.fr

LES FLOTS BLEUS PONTILLON Annie, allée du Manoir 02 99 90 31 61

LES RÊVEUSES DE DEMAIN 06 66 45 74 44

RENOU Laurie, 2 rue de la plage

L'ESTUAIRE PHILIPP Bruno, 191 Pointe du Bile 06 32 06 59 95

LES AMIS DU NIGER : LETILLY Christiane, 370 Le Toulripix 06 66 44 84 39

LES AMIS DU PAYS ENTRE MES ET VILAINE 02 99 90 36 80

ECHARD Marie-Armelle, route du Lomer

LECTURE ET DÉTENTE rue Jacques Prévert 02 99 90 41 99

LES PÉPITES DE PÉNESTIN (théâtre) 06 87 46 72 07

KLYNUSKI Matthieu, 44 rue du Calvaire

LEZ'ARTS EN MER GOMEZ Kyra 02 56 50 14 31

LOGO MOTIV' METAYER Julien 06 38 26 93 21

MER ET NATURE PETIT Marie-Claude 06 08 52 53 50

OGEC (Organ. Gestionnaire d'Enseignement Catholique) : 06 03 80 29 18

BARTOLI Stéphane

PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PRIVÉE

SEVRAIN Océane 06 69 36 90 98

PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE

BRIÈRE Annie, rue du port - Tréhiguier 06 15 11 25 13

PÉTANQUE GOËLAND SUD VILAINE 06 86 30 23 92

MARCHAND Cédric, Résidence de Bilaire

SEL D'ÉVEIL GUILLON Cathy 06 73 30 47 67

SOCIÉTÉ DE CHASSE BERNARD Muriel 06 15 42 86 36

SPEC'TUTO SALZINGER Sylvie, 44 rue du Calvaire 06 31 30 72 93

SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS BLANVILLAIN Jacques 06 24 99 97 98

SYNDICAT MYTILICOLE : PORCHER Christophe 06 73 24 75 94

TENNIS DE TABLE SUD VILAINE 06 59 56 97 72

LECOUSTRE Cédric, 1 allée des Farfadets

TENNIS SUD VILAINE BOUKOUNA Stéphane 06 65 93 73 14

TRADITIONS ET PATRIMOINE NATUREL 06 22 05 70 73

BAUCHET Michel

VIVR'À TRÉHIGUIER FOUQUET Claudette 07 49 84 27 23

YOGA... LA SOURCE yogalasources6@gmail.com 06 74 76 62 67

Saveurs d'octobre

du 1^{er} au 31 octobre

**Programme dans nos Offices de tourisme
et sur labaule-guerande.com**

Au menu :

Démonstrations culinaires, animations
gourmandes, visites guidées, balades nature &
patrimoine... **pour petits et grands gourmands !**



@labauleguerande



Batz-sur-Mer • Camoël • Guérande
Herbignac • La Baule • La Turballe
Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer
Missillac • Pénestin • Saint-Lyphard
Saint-Molf • Saint-Nazaire

Cap Atlantique
L'agglo